

Mars 2010



منظمة الأغذية
والزراعة
للهام المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES PRODUITS

GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE THÉ

Dix-neuvième session

New Delhi (Inde), 12 – 14 mai 2010

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

- A. Élection du Président et des Vice-Présidents
- B. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier provisoires

II. ÉVOLUTION DU MARCHÉ ET PERSPECTIVES

- A. Conjoncture actuelle et perspectives à moyen terme
- B. Modélisation FAO du marché du thé
- C. Évolution du marché dans certains pays

III. FACTEURS INFLUANT SUR LA DEMANDE

- A. Analyse préliminaire de l'incidence des prix élevés du thé sur l'économie mondiale du thé
- B. Analyse de l'impact de la hausse des prix de la terre et de la main d'œuvre sur les coûts de production
- C. Durabilité de la production de thé à petite échelle en République-Unie de Tanzanie

IV. ACTION INTERGOUVERNEMENTALE

- A. Groupe de travail sur les limites maximales de résidus (LMR)
- B. Groupe de travail sur le commerce et la qualité du thé
- C. Groupe de travail sur les indications géographiques
- D. Actions coordonnées au niveau international concernant les projets de développement de la production de thé

V. ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS**VI. QUESTIONS DIVERSES**

- A. Questions diverses
 - i) Rôle actuel et futur du Groupe intergouvernemental sur le thé
- B. Date et lieu de la vingtième session
- C. Adoption du rapport

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

1. La dix-neuvième session du Groupe intergouvernemental sur le thé se tiendra à New Delhi du 12 au 14 mai 2010, à l'invitation du gouvernement de la République indienne. La session sera précédée par la conférence du centenaire de l'Association indienne pour la recherche sur le thé: *Infini-tea – ensuring the future of tea*. La conférence se déroulera au Taj Palace Hotel à New Delhi, les 10 et 11 mai 2010, et sera consacrée à l'impact du changement climatique sur la durabilité de l'économie mondiale du thé. La production de thé dépend largement de conditions atmosphériques favorables et les récentes fluctuations liées au changement climatique représentent un danger majeur. Les délégués participant à la dix-neuvième session du Groupe intergouvernemental sur le thé pourront assister librement à la conférence.

A. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS

2. Le Groupe procédera à l'élection d'un Président et de deux Vice-Présidents. À la dix-huitième session, le Groupe a élu Président M. Zongmao Chen (Chine). M. Japhet Kareke Mbiuki (Kenya) a été élu premier Vice-Président et Mme Louise Roberge (Canada), seconde Vice-Présidente.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER PROVISOIRES

II. ÉVOLUTION DU MARCHÉ ET PERSPECTIVES

A. CONJONCTURE ACTUELLE ET PERSPECTIVES À MOYEN TERME

3. Le document CCP: TE 10/Inf. 3 rend compte de la situation actuelle et des perspectives à long terme de la production, de la consommation et du commerce du thé, et de leur incidence probable sur le marché mondial. Les délégués sont invités à mettre à jour les informations relatives au marché de leur pays. Des données actualisées permettront de supprimer les incohérences apparentes dans les chiffres, de contribuer à une plus grande transparence du marché et d'étudier sur des bases plus solides des stratégies de développement durable de l'économie mondiale du thé. Afin de compléter ce document et de contribuer au débat sur l'expansion du marché du thé biologique, plusieurs acteurs importants ont été invités à fournir des observations sur la situation actuelle et l'avenir de ce créneau.

B. MODÉLISATION FAO DU MARCHÉ DU THÉ

4. À sa dernière session, le Groupe a reconnu que le Secrétariat s'était employé à améliorer la capacité de modélisation requise pour déterminer les perspectives à moyen terme du marché mondial du thé. Dans le cadre du plan d'action adopté à la session, le Groupe a demandé aux États membres de fournir au Secrétariat des informations sur des variables clés, telles que les superficies anciennes et actuelles de plantations de thé et les expansions prévues; pour affiner le modèle proposé par la FAO, les pays membres devront également fournir au Secrétariat leurs propres perspectives à moyen terme, si celles-ci sont disponibles, afin qu'il les intègre dans le modèle. Le Groupe a en outre invité le Secrétariat à faire en sorte que les États membres participent davantage à l'élaboration des perspectives. Le document CCP: TE 10/2 fait le point de quelques-unes des principales caractéristiques du nouveau modèle de la FAO, de ses applications pratiques et des modalités de la participation des États membres à ce processus.

C. ÉVOLUTION DU MARCHÉ DANS CERTAINS PAYS

5. À partir de l'analyse de la demande du marché effectuée lors des sessions précédentes, le Groupe a reconnu que l'augmentation de la consommation dans les pays producteurs caractérisés

par une forte population et une faible consommation de thé par habitant était le meilleur moyen d'assurer la durabilité de l'économie mondiale du thé, compte tenu de la quasi-saturation des niveaux de consommation sur les marchés traditionnels. À la dernière session, les délégués ont proposé d'étendre le champ d'application des études de marché aux pays d'Afrique de l'Est, en utilisant la méthodologie approuvée par le Groupe. Pour cette session, il a été demandé aux offices du thé des principaux pays producteurs de présenter l'évolution du marché dans leurs pays respectifs, en se fondant sur la méthodologie avalisée par le Groupe, d'abord au Kenya, puis en Chine, en Inde, en Indonésie et au Sri Lanka..

III. FACTEURS INFLUANT SUR LA DEMANDE

A. ANALYSE PRÉLIMINAIRE DE L'INCIDENCE DES COURS ÉLEVÉS DU THÉ SUR L'ÉCONOMIE MONDIALE DU THÉ

6. À sa dernière session, le Groupe a demandé au Secrétariat de réaliser une étude afin d'évaluer l'incidence des prix élevés du thé sur l'économie mondiale du thé. Le CCP: TE 10/3 rend compte de l'impact à court et moyen terme de la hausse récente des cours mondiaux du thé à l'aide du modèle de la FAO. Étant donné la nature pérenne des plantations de thé, la réaction de l'offre est généralement lente, ce qui crée le risque d'un excédent de disponibilités suite à une brusque augmentation des prix, comme en témoignent les données historiques concernant les précédentes flambées de prix de 1976/77 et 1984/85. Le document analyse des scénarios de réponse à l'offre et leurs conséquences sur les prix, le commerce et la consommation, et étudie le type de mesure corrective susceptible d'être envisagé pour réduire les variations extrêmes des prix sur le marché mondial du thé.

B. ANALYSE DE L'IMPACT DE LA HAUSSE DES PRIX DE LA TERRE ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE SUR LES COÛTS DE PRODUCTION

7. À sa dernière session, le Groupe a fait remarquer que les prix avaient augmenté, mais que les coûts de production avaient également progressé dans de nombreux pays, en raison principalement de la hausse du prix du pétrole et du coût de la main-d'œuvre. Les gains nets de la hausse des prix n'ont donc pas été aussi importants que prévu. Pour les besoins du plan d'action, le Groupe a demandé qu'une analyse soit réalisée afin d'évaluer l'impact de l'accroissement des prix du pétrole et de la main-d'œuvre sur les coûts de production du thé. En s'entretenant avec les divers offices du thé avant d'établir l'ordre du jour provisoire, le Secrétariat a appris que les cours du pétrole n'étaient plus en cause vu qu'ils ont nettement baissé depuis la dernière session, mais que le prix de plus en plus élevé de la terre était devenu un élément majeur du coût. Il a donc été proposé de faire porter l'analyse sur l'incidence du prix de la terre et de la main-d'œuvre sur le coût de la production de thé. L'Office du thé de l'Inde fera une présentation PowerPoint.

C. DURABILITÉ DE LA PRODUCTION DE THÉ À PETITE ÉCHELLE EN RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

8. Un sujet de préoccupation permanent du Groupe est d'assurer la viabilité économique des petits producteurs de thé. Le document CCP: TE 10/4 rend compte des principaux facteurs influant sur la productivité des petits producteurs de thé en Tanzanie, à l'aide d'un modèle d'analyse de l'actif qui permet d'évaluer les stocks et les flux financiers des producteurs de thé et de les comparer à ceux d'autres producteurs. L'information réunie pourrait être utile pour évaluer le développement du secteur de la production de thé à petite échelle dans d'autres pays. D'autres solutions possibles pour assurer la durabilité de la production de thé à petite échelle, avec éventuellement un débat sur les coûts et les avantages des normes facultatives appliquées par des tierces parties, seront étudiées. Dans cet esprit, les États-Unis, grand pays importateur et consommateur, feront une communication sur la responsabilité sociale, les bonnes pratiques de fabrication, les préoccupations relatives à l'environnement et la possibilité de tirer parti de telles ou telles particularités à des fins commerciales.

IV. ACTION INTERGOUVERNEMENTALE

A. GROUPE DE TRAVAIL SUR LES LIMITES MAXIMALES DE RÉSIDUS (LMR)

9. À sa dernière session, le Groupe a recommandé que le Groupe de travail sur les limites maximales de résidus, dirigé par l'Inde (T.C. Chaudhuri) et le Royaume-Uni (A. Scott), poursuive ses activités conformément à son *modus operandi*, notamment en ce qui concerne le respect des réglementations applicables au thé et l'harmonisation internationale des règles sur les LMR. Le Groupe a également recommandé que le Groupe de travail, placé sous la direction de M. Chen (Chine) et assisté par MM. Chaudhuri et Simrany (États-Unis), examine les processus d'échantillonnage d'infusions de thé. Ce groupe de travail se propose d'utiliser la méthodologie existante, qui consiste à mesurer les résidus dans les infusions de thé et de l'associer à l'évaluation des risques et à la mesure de la solubilité des produits chimiques, pour établir les LMR; de collecter des données sur les infusions de thé et les feuilles à partir du même échantillon; d'étudier les aspects juridiques liés à la définition des LMR selon cette méthode; et de dialoguer avec les organismes internationaux compétents, tels que la JMPR et le Codex Alimentarius.

10. Les rapports d'activité du Groupe de travail sur les limites maximales de résidus seront les suivants:

- le rapport du Groupe de travail sur les limites maximales de résidus, qui sera communiqué par MM. Chaudhuri et Scott (CCP: TE 10/5);
- le rôle de la JMPR dans l'établissement des limites maximales de résidus;
- le rôle du Codex dans l'établissement des limites maximales de résidus, ainsi que dans l'élaboration des normes générales pour le thé dans le contexte de l'OMC; enfin,
- le rapport du Groupe de travail sur les infusions de thé.

B. GROUPE DE TRAVAIL SUR LE COMMERCE ET LA QUALITÉ DU THÉ

11. À sa dernière session, le Groupe a réaffirmé sa volonté de mettre en œuvre la norme ISO 3720 comme norme minimale de qualité en ce qui concerne les exportations de thé et a reconnu que le problème crucial était de mettre au point des mécanismes communs pour contrôler et garantir la complète application des normes. Le Groupe est convenu de créer un groupe de travail sur le commerce et la qualité du thé qui définira son mandat et ses objectifs, et fera rapport au Groupe lors de sa prochaine session. M. Lalith Hettiarachchi, Président de l'Office du thé du Sri Lanka et Président du Groupe de travail, présentera un rapport intérimaire du Groupe de travail, en consultation avec les Vice-Présidents.

C. GROUPE DE TRAVAIL SUR LES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

12. À sa dernière session, le Groupe a noté que la tendance à établir des indications géographiques s'était accrue au cours des dernières années. Cependant, en dépit de la protection qu'une indication géographique peut conférer aux thés produits dans les pays en développement, il convient d'analyser soigneusement les coûts que cela suppose par rapport aux avantages attendus. Le Groupe est donc convenu de la création d'un groupe de travail sur les indications géographiques, coprésidé par la Chine, l'Inde et Sri Lanka, qui comprendrait le Kenya, le Conseil britannique du thé ainsi que tout membre de la Commission européenne sur le thé souhaitant en faire partie. Les rapports d'activité du Groupe de travail sur les indications géographiques seront présentés comme suit:

- le représentant de l'OMPI présentera une mise à jour des systèmes d'enregistrement qui pourraient être utilisés pour protéger les indications géographiques à l'étranger, notamment les deux systèmes qui étaient gérés par l'organisation, à savoir: la protection des appellations d'origine contrôlées et leur enregistrement international dans le cadre du

traité de Lisbonne, ainsi que la protection des marques déposées, en particulier les marques certifiées et collectives, à travers leur enregistrement international dans le cadre du protocole de Madrid;

- le Directeur général de l'Office du thé du Kenya, en qualité de Vice-Président du Groupe de travail sur les indications géographiques, informera le Groupe des derniers développements de la législation relative aux indications géographiques dans les pays producteurs de thé; enfin,
- le Président de l'Office du thé de l'Inde, en qualité de Vice-Président du Groupe de travail, présentera les conclusions d'une étude sur l'impact des indications géographiques sur le commerce du thé.

D. ACTIONS COORDONNÉES AU NIVEAU INTERNATIONAL POUR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DE THÉ

13. Le Groupe fera le point sur les projets en phase de mise en œuvre financés par le Fonds commun pour les produits de base (CFC), en s'appuyant sur les rapports des agents d'exécution respectifs de ces projets, et examinera les profils de projet soumis au Fonds pour un financement. Les propositions de projet seront mises à disposition au moment de la session en tant que documents de séance.

V. ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS

14. Les autres organisations sont invitées à informer le Groupe de leurs activités concernant le thé.

VI. QUESTIONS DIVERSES

A. QUESTIONS DIVERSES

Rôle actuel et futur du Groupe intergouvernemental sur le thé

15. Un projet de mandat destiné à ce qu'un groupe de travail examine le rôle actuel et futur des organisations internationales s'occupant des produits a été élaboré et sera soumis au Comité des produits à sa soixante-huitième session, qui se tiendra du 14 au 16 juin 2010. Le Groupe intergouvernemental sur le thé aura ainsi la possibilité d'examiner son propre rôle et ses fonctions en vue de les améliorer. Le règlement intérieur et le mandat actuels du Groupe, ainsi que le projet de mandat du Groupe de travail du Comité des produits, seront distribués et les délégués seront invités à formuler des recommandations.

B. DATE ET LIEU DE LA VINGTIÈME SESSION

C. ADOPTION DU RAPPORT